

AVIS D'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES PORTEURS DE PARTS SELON LA PROCÉDURE DE NOTIFICATION ET D'ACCÈS

Invitation à l'assemblée annuelle des porteurs de parts de CT Real Estate Investment Trust



Date
Le mardi 11 mai 2021
10 h
(heure de l'Est)

Renseignements sur l'assemblée virtuelle
En ligne par émission audio Web en direct :
<http://web.lumiagm.com/430122604>
Par téléphone en mode écoute seulement : 1 855 353-9183 (Amérique du Nord) ou 416 623-0333 (Toronto), code d'accès : 56228#

Dans le présent avis, les termes « nous », « notre », « nos », « CT REIT » et la « FPI » désignent CT Real Estate Investment Trust et ses filiales, s'il y a lieu. Les termes « vous », « votre » et « vos » désignent les porteurs de parts de CT REIT et les porteurs de parts spéciales avec droit de vote de CT REIT (désignés collectivement les « porteurs de parts »). Les parts de CT REIT (les « parts de fiducie ») et les parts spéciales avec droit de vote de CT REIT sont désignées collectivement les « parts ». Le terme « assemblée » désigne l'assemblée annuelle des porteurs de parts de CT REIT devant avoir lieu le mardi 11 mai 2021, à 10 h (heure de l'Est), et toute reprise de celle-ci en cas de report ou d'ajournement. Le terme « circulaire » désigne l'avis de convocation à l'assemblée et la circulaire d'information de la direction de CT REIT relative à l'assemblée.

Ordre du jour de l'assemblée

Les points suivants sont à l'ordre du jour de l'assemblée :

1. la présentation des états financiers consolidés audités de CT REIT pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, accompagnés du rapport de l'auditeur externe;
2. l'élection des fiduciaires, dont le mandat se terminera à la prochaine assemblée annuelle des porteurs de parts;
3. la nomination de l'auditeur externe, dont le mandat se terminera à la prochaine assemblée annuelle des porteurs de parts, et l'autorisation des fiduciaires de fixer sa rémunération;
4. toute autre question qui pourrait être dûment soumise à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas de report ou d'ajournement.

Le formulaire de procuration ou le formulaire d'instructions de vote (selon le cas) qui accompagne le présent avis et la circulaire contiennent des renseignements supplémentaires concernant les points à l'ordre du jour de l'assemblée. Ces points sont décrits plus en détail à la rubrique « Ordre du jour de l'assemblée » qui commence à la page 4 de la circulaire. **Il vous est recommandé de consulter la circulaire avant de voter.**

Procédure de notification et d'accès

CT REIT utilise la procédure de notification et d'accès adoptée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières pour livrer la circulaire. Selon cette procédure, vous recevez un formulaire de procuration ou un formulaire d'instructions de vote vous permettant de voter à l'assemblée. Toutefois, au lieu de recevoir un exemplaire papier de la circulaire, vous recevez le présent avis qui indique la manière d'accéder à la circulaire par voie électronique. Les porteurs de parts qui ont consenti à la transmission par voie électronique de documents reçoivent le présent avis par voie électronique. Le principal avantage de la procédure de notification et d'accès est de réduire les coûts et l'empreinte écologique de la production et de la distribution de grandes quantités de documents imprimés.

Les porteurs de parts dont le compte indique qu'ils souhaitent recevoir des documents imprimés reçoivent un exemplaire papier de la circulaire avec le présent avis.

Les porteurs véritables (définis ci-après) ayant des questions à propos de la procédure de notification et d'accès peuvent communiquer sans frais avec Broadridge Investor Communications Corporation (« Broadridge ») au 1 844 916-0609 (ou au 1 844 973-0593 pour le service en français).

Les porteurs inscrits (définis ci-après) ayant des questions à propos de la procédure de notification et d'accès peuvent communiquer sans frais avec CT REIT au 1 833 461-7725.

Sites Web sur lesquels les documents relatifs à l'assemblée sont affichés

La circulaire peut être consultée sur le site Web de CT REIT au www.ctreit.com (dans la section *Investisseurs*, cliquer sur l'onglet *Rapports financiers*, puis sélectionner *Rapports annuels*) ou sur le site Web du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR »), sous notre profil, au www.sedar.com.

Comment obtenir des exemplaires papier de la circulaire

Les porteurs de parts peuvent demander à recevoir gratuitement par la poste un exemplaire imprimé de la circulaire jusqu'à un an après le dépôt de la circulaire sur SEDAR.

Si vous souhaitez obtenir un exemplaire imprimé de la circulaire, vous devez tout d'abord déterminer si vous êtes (i) un porteur de parts véritables ou (ii) un porteur de parts inscrit.

- **Porteur de parts véritable** – Vous êtes un « porteur de parts véritable » (également appelé porteur de parts non inscrit) si vous êtes indirectement propriétaire de vos parts de fiducie, qui sont inscrites sous le nom d'une banque, d'une société de fiducie, d'un courtier ou d'un autre intermédiaire. Par exemple, vous êtes un porteur de parts véritable si vos parts de fiducie sont détenues dans un compte de courtage.
- **Porteur de parts inscrit** – Vous êtes un « porteur de parts inscrit » si vous détenez un ou plusieurs certificats de parts en format papier et que votre nom figure directement sur le ou les certificats.

Si vous êtes un porteur de parts véritable, veuillez communiquer avec votre intermédiaire pour obtenir des renseignements sur les demandes d'exemplaire papier de la circulaire. La plupart des intermédiaires au Canada et aux États-Unis délèguent la responsabilité à Broadridge. Si vous êtes un porteur de parts véritable dont l'intermédiaire a recours à Broadridge, vous pouvez demander un exemplaire papier de la circulaire en vous rendant au www.proxyvote.com, en inscrivant le numéro de contrôle de 16 chiffres qui se trouve sur votre formulaire d'instructions de vote et en suivant les consignes qui s'y trouvent. Vous pouvez aussi contacter Broadridge en composant le 1 877 907-7643.

Si vous êtes un porteur de parts inscrit, vous pouvez demander à recevoir un exemplaire papier de la circulaire en communiquant avec CT REIT au 1 833 461-7725.

Toutes les demandes doivent être reçues d'ici (i) 17 h (heure de l'Est) le 28 avril 2021 (c.-à-d., au moins sept jours ouvrables avant l'heure limite (définie ci-après)) si vous souhaitez recevoir la circulaire avant l'heure limite ou (ii) 17 h (heure de l'Est) le 30 avril 2021 (c.-à-d., au moins sept jours ouvrables avant la date de l'assemblée) si vous souhaitez recevoir la circulaire avant la date de l'assemblée.

Comment voter

Compte tenu des préoccupations actuelles en santé publique et des restrictions liées à la pandémie de COVID-19 et pour continuer à protéger la santé et la sécurité de nos porteurs de parts, de nos employés et de la collectivité en général, la FPI tiendra une assemblée virtuelle. Les porteurs de parts pourront accéder à l'assemblée en ligne ou par téléphone. Les porteurs de parts inscrits à la fermeture des bureaux le 23 mars 2021 peuvent voter par procuration avant l'assemblée ou voter à l'assemblée en ligne. Vous pouvez aussi autoriser une autre personne (un « fondé de pouvoir ») à voter à l'assemblée en votre nom. Les porteurs de parts sont encouragés à voter avant l'assemblée en utilisant le formulaire de procuration ou le formulaire d'instructions qui accompagne le présent avis.

Vote avant l'assemblée

Les porteurs de parts qui ne prévoient pas assister ni voter à l'assemblée peuvent voter avant l'assemblée. Si vous êtes un porteur de parts inscrit, veuillez remplir le formulaire de procuration ci-joint et le retourner à l'agent des transferts de la FPI, Société de fiducie Computershare du Canada (« Computershare »). Les formulaires de procuration doivent être reçus avant 17 h (heure de l'Est) le **vendredi 7 mai 2021** ou, si l'assemblée est reportée ou ajournée, au plus tard 48 heures (non comptés les samedis, dimanches et jours fériés en Ontario) avant la reprise de l'assemblée (l'« heure limite »). Si vous êtes un porteur de parts véritable, veuillez remplir le formulaire d'instructions de vote ci-joint fourni par votre intermédiaire et le retourner conformément aux instructions figurant dans le formulaire d'instructions de vote. Les formulaires d'instructions de vote doivent généralement être reçus un jour ouvrable avant l'heure limite. Ces étapes sont décrites plus en détail à la rubrique *Renseignements sur le vote – Comment voter* qui commence à la page 5 de la circulaire.

Assister et voter à l'assemblée virtuelle

Si vous souhaitez assister et voter à l'assemblée, ou nommer un fondé de pouvoir pour qu'il vote en votre nom à l'assemblée, veuillez lire attentivement les instructions présentées à la rubrique *Renseignements sur le vote – Voter à l'assemblée virtuelle* à la page 6 de la circulaire et à la rubrique *Renseignements sur le vote – Vote par procuration* à la page 7 de la circulaire. Vous pouvez accéder à l'assemblée en ligne ou par téléphone, comme suit :

En ligne par émission audio Web en direct : <http://web.lumiagm.com/430122604>

Par téléphone en mode écoute seulement : 1 855 353-9183 (Amérique du Nord) ou 416 623-0333 (Toronto), code d'accès : 56228#

Si vous êtes un porteur de parts inscrit et que vous souhaitez voter à l'assemblée, vous n'avez pas besoin de remplir le formulaire de procuration ci-joint. Vous pouvez vous connecter à l'assemblée en ligne en entrant le numéro de contrôle qui figure sur votre formulaire de procuration comme nom d'utilisateur et le mot de passe **ct2021** (sensible à la casse).

Si vous êtes un porteur de parts véritable et que vous souhaitez voter à l'assemblée, vous devez remettre un formulaire d'instructions de vote vous désignant vous-même fondé de pouvoir et procéder à votre préinscription sur le site Web de Computershare. Ces étapes sont décrites à la rubrique *Renseignements sur le vote – Vote par procuration – Nomination d'un fondé de pouvoir – Processus de préinscription* qui commence à la page 8 de la circulaire. Les formulaires d'instructions de vote des porteurs de parts véritables doivent généralement être reçus un jour ouvrable avant l'heure limite. Après avoir suivi ces étapes, vous recevrez un numéro de contrôle de Computershare par courriel le ou vers le jour avant l'assemblée. Vous pourrez alors vous connecter à l'assemblée en ligne en entrant le numéro de contrôle fourni par Computershare par courriel comme nom d'utilisateur et le mot de passe **ct2021** (sensible à la casse).

Les porteurs de parts, y compris ceux qui souhaitent voter avant l'assemblée, et les invités peuvent écouter l'assemblée en s'y joignant en ligne en tant qu'invités ou par téléphone, sans prendre d'autre mesure.